



## On ne pardonne pas à un administrateur provisoire qui ouvre les portes de son campus aux forces de police

Depuis plusieurs semaines maintenant, le gouvernement et la ministre en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) ont choisi la manière forte pour imposer leurs réformes et tenter de faire taire toute forme de contestation. Partout où cette contestation s'exprime, **le ministère et les présidents d'université** n'hésitent plus à ouvrir les portes des établissements universitaires aux forces de police.

Le 9 mai au petit matin, les forces de police sont intervenues sur le campus de l'université Toulouse 2-Jean Jaurès, au Mirail.

La décision de fermeture administrative après l'invasion des forces de police, l'accès aux services et composantes ou aux examens avec contrôle d'identité participent de cette logique répressive et autoritaire qui n'a pas sa place dans l'espace universitaire.

### **Un chef d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche qui fait entrer les forces de polices sur le campus de son université et se comporte ainsi :**

- **contrevient** au respect des franchises universitaires qui font des universités un lieu privilégié d'échange et de débat,
- **dénie** l'essence même de la mission de l'université de développer la culture du doute et de l'analyse critique,
- **refuse** aux étudiant·e·s et aux personnels de son établissement la liberté d'expression,
- **réprime** dans la violence le droit d'expression dont dispose tout·e citoyen·ne,
- **bafoue** les droits humains fondamentaux garantis par notre Constitution et les textes internationaux dont notre pays est signataire.

Le syndicat CGT FERC Sup de l'UT2J condamne avec la plus grande fermeté le recours aux forces de police et apporte tout son soutien aux étudiant·e·s et personnels de l'UT2J qui luttent contre les restructurations en cours de l'ESR (regroupements et fusions), la sélection et la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE). Nous apportons également tout notre soutien aux victimes des violences policières et de la répression.

**Nous demandons la réouverture immédiate et sans conditions du campus pour que étudiant·e·s et personnels puissent se réunir et débattre de leurs cahiers de revendications.**

**Nous demandons également l'organisation rapide d'élections pour que la tutelle du ministère prenne fin au plus vite et que la démocratie universitaire ait une nouvelle chance à l'UT2J.**

La lutte à l'UT2J s'inscrit dans la volonté de résister qui se manifeste aussi dans d'autres établissements et qui s'est exprimée nationalement lors de la Coordination nationale des universités (CNU2018) du 5 mai 2018.

En prenant la décision d'ouvrir le campus aux forces de l'ordre, **l'administrateur provisoire et la ministre qu'il représente** ont pris la responsabilité d'une aggravation de la crise qui secoue notre établissement depuis la mi-décembre 2017.

Une telle décision autoritaire rompant avec les principes démocratiques de notre pays n'a aucune chance d'éteindre la contestation parce qu'elle renforce à la fois la volonté des personnes déjà mobilisées et en mobilise de nouvelles. Elle aura au contraire pour effet de durcir plus encore la crise actuelle et sera un facteur de division supplémentaire au sein de la communauté universitaire de l'UT2J déjà partagée sur la question de la fusion et de son avenir.

Au lieu de rassembler et de construire le dialogue qui reste indispensable entre toutes et tous, cette intervention renforce et légitime des expressions de collègues particulièrement délétères d'appel à la violence ou de délation que nous condamnons vigoureusement.

**Dans ces conditions, la reprise dans la sérénité ne sera pas possible.**

Diviser pour régner est peut-être une manière de diriger mais cela ne peut en aucun cas permettre de conserver à notre communauté universitaire la cohésion dont elle a un besoin impératif pour que l'établissement puisse mener à bien ses missions d'enseignement et de recherche.

**Les étudiant·e·s et les personnels de notre établissement n'ont pas choisi d'étudier et de travailler dans l'enseignement supérieur et la recherche publics pour subir des violences ou des pressions et se faire arrêter sur leur lieu d'études et de travail.**

La CGT n'acceptera pas que les droits humains fondamentaux de liberté d'expression et d'exercice d'une activité syndicale ne soient pas respectés. Elle soutiendra tous les personnels et étudiant·e·s qui feront l'objet d'attaques personnelles, de violences de toutes nature ou de répression pour avoir participé de près ou de loin au mouvement qui traverse notre établissement depuis décembre 2017.

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui auraient à subir directement ou indirectement des mesures de rétorsion dans leurs études ou leur travail à se rapprocher de notre syndicat pour s'informer sur leurs droits et définir ensemble les moyens de les faire respecter.

**Ni répression ou examens sous surveillance policière !  
Ni allégeance !**

**AVEC LA CGT, FAISONS RESPECTER LES DROITS  
DES ÉTUDIANT·E·S ET DES PERSONNELS**

La CGT FERC Sup de l'UT2J a toujours distingué la question du blocage de celle de la poursuite du mouvement. **Notre lutte ne s'est pas arrêtée avec le déblocage.** Nous appelons à la participation de toutes et tous aux prochaines actions de mobilisation : assemblées générales, grèves et manifestations, en construisant la convergence des luttes contre la mise à sac actuelle de nos services publics, du statut des fonctionnaires et des garanties collectives des travailleuses et des travailleurs sans lesquelles aucun droit individuel ne serait possible.

**Toutes et tous dans les assemblées générales  
et mobilisé·e·s pour les journées de grève et de manifestation des**

**16 mai 2018 pour l'ESR**

**22 mai 2018 pour la Fonction publique**

**Pour un service public national d'ESR laïque, démocratique et  
émancipateur • Contre la sélection et la ségrégation sociale**